

DEPARTEMENT DU LOIRET

Communauté de Communes des Quatre Vallées

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLUi

Adaptations réglementaires

BORDEREAU DES PIÈCES

Pièce n°1 - Note explicative

Pièce n°2 – Pièces modifiées du P.L.U.i :

- 2.1 Règlement écrit (zones UA, UB et AU)
- 2.2 Règlement graphique :
 - Treilles-en-Gâtinais (pièce n°4.16)
 - Courtempierre (pièces n°4.19 et 4.20)
 - Préfontaines (pièce n°4.22)
 - Nargis (pièce n°4.26)
 - Dordives (pièce n°4.35)
 - Ferrières-en-Gâtinais (pièce n°4.36)